

# LA SOCIALE

JOURNAL DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES DU  
SECTEUR COMMUNAUTAIRE



INITIATIVE DE L'INDUSTRIAL WORKERS OF THE WORLD (IWW) DE MONTRÉAL VOL. 4 OCTOBRE 2015

## TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU COMMUNAUTAIRE, LÉGITIMES À LUTTER?

Quel que soit le public avec lequel on est confronté, travailler dans le communautaire implique une certaine énergie humaine. Patience, empathie, éducation populaire, défense des droits, on est du côté des sans voix. Alors, comment trouver l'énergie et faire du sens à la défense de nos propres droits, nous travailleuses et travailleurs du communautaire?

Je passe ma journée du côté des « sans voix », ceux que le système ne veut pas voir et exclut. Je m'efforce de leur donner les outils nécessaires à l'amélioration de leur situation, et ce dans un but « d'empowerment » (On s'entend que ce terme est en fonction des possibilités de chacun(e)). Permettre l'accès aux services essentiels tels que la santé, un logement etc, fait partie de notre travail. Bref, nous sommes confrontés à une précarité omniprésente.

Je rentre chez moi, et le malheur des uns ne fait pas plus mon bonheur étant donnée la précarité du travail communautaire. Bien qu'ayant un revenu, un logement, je ne me considère pas moins

prolétaire. Je pense à mon salaire, à mon éventuelle retraite, à mes conditions de travail et oui être membres des IWW fait du sens pour moi. Cependant, lorsque je passe du temps à ma job face à des personnes qui n'en sont pas là, qui n'ont pas toujours cette conscience de la lutte, cela peut être alors décourageant lors de mes engagements privés. Je ne suis pas là pour ça lorsque je travaille.

On est conscient de la précarité des travailleuses et des travailleurs du communautaire mais on est confronté à des réalités que l'on peut penser (à tort ou à raison) plus urgentes, voire prioritaires. On pense par exemple, aux travailleurs sans statut qui travaillent dans l'agriculture. Le IWW se réclame anticapitaliste et, bien que le nombre des membres augmente et regroupe des travailleuses et des travailleurs de milieux divers on peut constater une majorité blanche, jeune, de gauche et souvent instruite. On peut alors se questionner sur comment mener une lutte anticapitaliste sans le leadership des personnes les plus attaquées par le système.

Ce questionnement est pertinent, cependant ce n'est pas parce que nous ne touchons pas encore des populations plus hétérogènes que notre lutte ne fait pas de sens. L'un n'empêche pas l'autre. L'IWW n'a jamais exclu ces populations, notre but étant de rejoindre un ensemble le plus large possible de travailleuses et de travailleurs. C'est par notre travail de mobilisation qu'ensemble nous y parviendrons.

Il est parfois regrettable d'échanger avec des travailleuses et des travailleurs, qui, malgré leur conscience de classe, ne s'estiment pas prioritaires dans les luttes à mener. Ce n'est pas parce qu'on a un logement, qu'on a accès à un système de santé qu'on n'est pas légitime à lutter pour de meilleures conditions de travail. La réflexion ne devrait pas être « il y a d'autres luttes prioritaires » mais « je vais lutter pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, tout en cherchant à mobiliser les plus précaires. Mes luttes ne feront pas d'ombre à ces oubliés mais au contraire, leur présence est plus que nécessaire... ».

Ne pas s'impliquer peut se justifier par différents arguments, mais celui qui impliquerait que nous ne sommes pas légitimes car il y a d'autres travailleuses et travailleurs plus précaires, n'est pour moi, pas une réelle et valable réponse. Au fil de l'histoire, et selon les communautés, les individus, les villes, les régions, les pays, il y aura toujours pire, mais je refuse d'abandonner ma lutte parce qu'il y aurait plus urgent. Ne reprenons pas les discours des politiques... Je demeure légitime à lutter. Certes, je ne suis pas la pire mais je n'en demeure pas moins une travailleuse précaire. Indignons nous, et luttons pour toujours mieux. Précaires, et moins précaires, ensemble nous n'en seront que plus forts.

## TRAVAILLER POUR UN ORGANISME DE DERNIER RECOURS

PAR X-385013

Voilà maintenant plus d'un an que je travaille pour un OSBL, un organisme sans but lucratif, un organisme vital pour la société, ou en tout cas, un certain pan de cette société.

Voilà maintenant plus d'un an que je travaille pour un OSBL, un organisme sans but lucratif, un organisme vital pour la société, ou en tout cas, un certain pan de cette société.

Mes collègues et moi faisons partie d'un organisme dit de dernier recours, que je ne nommerai pas ici car je n'en vois pas l'intérêt. Mon discours est applicable à bien des organismes œuvrant dans un autre domaine que le mien, et c'est par expérience que je l'affirme ici.

Je suis entourée de collègues passionné-e-s par leur métier, de gen-te-s ayant à cœur un certain bien-être et qui travaillent dans l'urgence tous les

jours de l'année, sans exception, et cela pour un salaire ridicule. Certain-e-s d'entre eux et elles, si ce n'est pas la majorité, cumulent 2 ou 3 jobs pour boucler (ou pas d'ailleurs) leurs fins de mois... quand je vous parlais de personnes passionnées, je ne vous mentais pas car de mes collègues, bon nombre est là depuis plus de 10, 15, 20 ans !

Mais, cet OSBL ne survit (car vivre est un bien grand mot) que grâce aux dons du public... et, comme beaucoup d'organismes, il a été aux mains de gens moins passionnés par la cause mais plus par l'appât et le détournement de gains. L'argent, l'argent, l'argent... des milliers (et je suis gentille) de

dollars détournés et quelques années plus tard, nous voilà avec les pommes pourries virées mais un bâtiment délabré et hypothéqué, où à chaque pluie ou pire - la fonte des neiges - on n'a pas assez de seaux sous chaque fuite pour pallier aux trous du toit. Je ne vous raconte pas la course à obstacles que représente une traversée de couloirs !

Les gérant-e-s de l'organisme se sont engagé-e-s à réparer cela... mais à quel prix ? Celui de geler nos salaires depuis des années... (les leurs aussi, soyons honnêtes, mais bon, on n'a pas le même salaire de base non plus) et cela, pour encore bien des années à venir tant il y a de rénovations à faire...

## SUITE DE L'ARTICLE : TRAVAILLER POUR UN ORGANISME DE DERNIER RECOURS

Et puis, si les dons ne rentrent pas assez et bien... pendant tes vacances, tu ne seras pas remplacé-e, tes collègues devront mettre des bouchées doubles pour couvrir ton poste et le leur... Alors les vacances t'y penses à 2 fois avant de les prendre. Tu t'assures que c'est pas en période de pointe, mais bon, en étant sans arrêt dans l'urgence c'est un peu compliqué, et puis, quand tu prends un congé maladie, tu finis par te sentir coupable de ne pas rentrer parce que tu sais que tes collègues vont galérer, que l'attention qui devrait être donnée à ta job ne pourra pas être palliée car oui, on travaille avec des êtres vivants, pas des machines... enfin... tu culpabilises de prendre des vacances ou d'être malade. Pour le coup, ça me rend vraiment malade !

Ah oui, on a un syndicat, si efficace que même lors d'assemblées générales, il n'est pas foutu d'avoir un-e secrétaire qui prenne en note les revendications, commentaires et plaintes de ses membres. Un syndicat auquel on n'a pas le choix d'adhérer et de payer (cela va sans dire) et qui lorsqu'un grief veut être déposé, te dit que ce n'est

pas grave, que ça va passer ! Bref, un gros syndicat corpo dont on voit bien des bannières lors de manifs ou sorties publiques mais qui en fait bien peu pour nous représenter au sein de notre organisme !

Bref, quand je dis que je travaille pour cet OSBL le public trouve cela merveilleux. Oui je travaille pour une cause admirable... et encore... si plus haut dans la hiérarchie sociétariaire dans laquelle on vit les choses changeaient, je ne serais pas là, à travailler dans l'urgence tous les jours... mais bon, oui, on, mes collègues et moi, faisons un boulot admirable, mais à quel prix ? Celui de nos payes, de nos propres conditions de vie et de travail... et de subir tous les jours les frasques d'une société bancaire avec ses priorités qui n'épousent pas les nôtres.

Bref, je travaille pour un OSBL, je suis passionnée, je me sens coupable quand je ne rentre pas au boulot, j'ai un salaire de merde, mais je n'arrive pas à quitter ma job car elle me fait sentir qu'elle a besoin de moi. Un cercle vicieux que je ne suis pas

seule à vivre !

À tous mes collègues et toutes et tous les travailleurs et travailleuses d'OSBL : vous êtes des guerriers et guerrières incroyables ! Mais voilà pourquoi j'ai aussi rejoint les rangs du SITT-IWW : parce qu'on peut faire autrement, on peut vivre autrement : on peut s'organiser !

Je vous accorde que c'est dur, que la tête dans l'urgence on a du mal à la sortir de l'eau mais il faudra, un jour ou l'autre le faire parce qu'il y a moyen de faire autrement, de faire mieux. Toute cette énergie déployée peut faire plus que juste panser les plaies d'une société qui ne mérite pas des gens comme nous, qui sont autant aux petits soins pour tous ces êtres qu'elle abîme. On peut, avec la même passion qu'on met à la job, révolutionner un monde, notre monde, et le construire autrement !

# DES DÉPENSES SUPERFLUES, MAIS PAS D'ARGENT POUR LES SERVICES AUX USAGERS-ÈRES? QUE SE PASSE-T'IL AU PATRO LE PRÉVOST?

PAR WILLIE MORRIS

Le Patro-le-Prévost, dans le quartier Villeray à la frontière de Petite Patrie, est le seul centre communautaire et de loisirs syndiqué sur l'Île de Montréal.

Affilié à la CSN, son syndicat a été mis sur pied suite à une vague de congédiements et de départs qui avait soulevé la colère du personnel. Il faut dire que les postes qui se libéraient étaient (bizarrement !) attribués à des membres de la famille et des amis de la directrice de l'époque sans qu'on sache trop si ces personnes avaient quelques compétences pour les occuper et en passant par-dessus tous les employés de longue date qui avaient postulé pour les avoir! Après un combat de plusieurs mois les employés obtinrent donc leur accréditation syndicale en 2006 et réussirent à négocier un premier contrat de travail par lequel ils firent reconnaître certains droits.

Tout n'est pas devenu le paradis pour autant! Notamment, la reconnaissance de la compétence des travailleurs eux-mêmes pour s'occuper de leur lieu de travail n'a jamais été reconnue. Ainsi, une culture de mépris s'est installée entre une Direction obtuse, convaincue de détenir LE SAVOIR gestionnaire et d'être supérieure aux employés, ces ignares dont certains n'ont que la force de leurs années d'expériences! On les écoute donc d'une oreille pour se montrer bons joueurs....et on fait ce qu'on veut quand ils ont le dos tourné.

Au nom d'une logique gestionnaire imparable, la Direction du Patro le

Prévost n'a eu de cesse depuis plusieurs années de créer de nouveaux postes de cadre tous les six mois ou presque; de réorganiser les organigrammes, au point d'étourdir tout le monde, de multiplier les mesures de contrôles administratifs sur ses employés... tout en réduisant le nombre de postes nécessaires à l'entretien de cet énorme édifice!

Il n'y a jamais d'argent pour du matériel adéquat pour les cours qui sont offerts ou pour le travail quotidien des employés. Il n'en manque pourtant pas pour les apparences : ainsi donc, toute la décoration intérieure du Centre est refaite à grands frais depuis un an : peinture, nouveaux revêtements muraux, nouveaux planchers, nouveaux meubles à l'étage des bureaux. Une décoratrice intérieure professionnelle a même été engagée! On croirait que la Directrice gère un hôtel 4 étoiles au lieu d'un centre communautaire! La déco est bien sûr refaite sans consulter ni les employés ni les usagers qui seraient peut-être en désaccord avec certains choix....On a de l'argent pour une inutile campagne d'identification : nouveau logo, affiches en vinyle surdimensionnées présentant des photos d'employés au sourire forcé à côté du slogan « moi je suis Patro » (sur lequel une firme de communication s'est cassé la tête parait-il!) ...

Pendant ce temps, les toilettes sont dans un état lamentable et on a mis des semaines avant de réparer un abreuvoir qui coulait tout seul au sous-sol; une employée doit mettre des trappes à souris dans

son bureau car elle a des petites logeuses à 4 pattes qui passent par un trou dans le mur; on n'a pas de quoi payer un système de circulation d'air adéquat au local de poterie, situé au deuxième sous-sol où il fait une chaleur tropicale à l'année longue (le local est à côté d'une grosse salle de moteurs sous la piscine). Etc.

L'offre de cours culturels a diminué au cours des ans et aucun effort n'est fait pour améliorer le confort des travailleurs /travailleuses, comme des usagers, dans les activités existantes. Pour compléter le portrait de la mauvaise gestion, la piscine qui fut rénovée à grand frais et fermée durant près de deux ans...devra être réparée cette année! Conséquence d'un mauvais produit de scellage utilisée par la firme privée qui a réalisé ces travaux pour la Ville de Montréal. Vive les PPP !

Mais c'est au chapitre des relations avec les travailleurs que la technocratie régnante atteint des sommets de mauvais goût. Des négos de renouvellement de convention sont prévues cet automne et on soupçonne la Direction de vouloir se débarrasser des membres de l'exécutif syndical un à un pour mieux casser le syndicat. Des attaques sont lancées régulièrement contre les membres de l'exécutif du syndicat; on accuse l'une de vol sur la base d'éléments tout à fait loufoques, on accuse l'autre de manque de « loyauté » envers son employeur et on la menace de suspension dès qu'elle exprime son opinion.

## SUITE DE L'ARTICLE : DES DÉPENSES SUPERFLUES, MAIS PAS D'ARGENT POUR LES SERVICES...

Finalement, on ferme deux des cours les plus populaires ...sans même en aviser les professeurs au préalable. L'une d'elle apprendra par des participantes de son cours plutôt que par ses boss, que son cours ne sera plus offert! Puisqu'elle est contractuelle, cela signifie non seulement plus de travail, mais pas de chômage non plus car les cours ne permettent pas d'accumuler assez d'heures pour se qualifier au régime. Personne parmi les nombreux « cadres » n'a songé à adresser la moindre lettre explicative, ou d'excuse, à deux professeurs qui allaient se retrouver sans travail sur une décision unilatérale de la directrice. Leur contrat n'est simplement pas renouvelé et elles sont aussi jetables que l'ancien décor ! Tout ceci s'étant déroulé durant la période de vacances de la déléguée syndicale, comme par hasard...

Ce n'est que suite à une intervention corsée de la déléguée syndicale que la Direction admet « une malencontreuse erreur de communication »! Les cours annulés seront remis à l'horaire et les profs retrouveront leur contrat. Mais que s'est-il donc passé?

Pour finir le tour des bonnes pratiques administratives, la Directrice intérimaire avait décidé « d'innover » cette année au chapitre des camps de jour. Ainsi, plutôt que d'engager les étudiants habituels qui occupaient ces emplois d'été temporaires, madame souhaitait sous-contracter au privé en payant un camps haut de gamme pour recevoir les enfants de la classe ouvrière de Villeray...

et refile la facture aux parents. Grâce aux protestations du syndicat, les camps de jour de l'été 2015 purent ouvrir selon la formule habituelle en engageant des étudiants-travailleurs.

Une particularité du Patro qui le différencie d'autres centres communautaires, c'est que ni les usagers ni les travailleurs n'ont de voix au chapitre des décisions. En effet le Patro est géré par une corporation, qui nomme un Conseil d'administration, sur lequel on ne peut siéger que si on est membre ...de la corporation! Or cette corporation est composée de gens d'affaires ou autres « partenaires » du quartier mais pas d'usagers ni de travailleurs. Une Directrice est nommée pour s'occuper des affaires courantes et on lui donne pas mal carte blanche. Il n'y a aucune assemblée des membres. Quant au C.A c'est une entité abstraite de personnes qu'on ne voit entre nos murs qu'à l'occasion de l'inauguration de la piscine et autre serrage de main!

Les centres communautaires sont des lieux de vie centraux dans les quartiers de Montréal. L'approche technocrate de la Direction du Patro éloigne ce centre de sa mission première en plus d'être méprisante pour les travailleurs et travailleuses.

La décision de la Directrice de mettre fin aux cours de vitrail et de poterie, conséquence d'une profonde méconnaissance du lieu qu'elle doit gérer, et d'un sentiment de n'avoir rien à demander aux employés, réduisait l'offre de service dans tout

l'arrondissement, Villeray St-Michel et Petite-Patrie. En effet les autres centres communautaires de l'arrondissement n'ont pas les installations nécessaires pour les offrir. La population de Montréal desservie par les centres communautaires de Loisirs n'a souvent pas les moyens de se tourner vers le secteur privé, là où les cours sont beaucoup plus chers. L'offre de service dans le secteur culturel au Patro a bien diminué depuis quelques années et les résidents du quartier doivent s'en inquiéter et s'appropriier ce lieu qui est aussi le leur.

Une mobilisation des usagers et des travailleurs et travailleuses du Patro le Prévost, dans le quartier Villeray devient nécessaire devant la rigidité et la fermeture d'une Direction déconnectée, qui entend gérer ce centre dans le seul intérêt de mousser sa carrière en redorant la devanture pendant que l'intérieur se vide... Les travailleurs et la population du quartier connaissent les réalités et les besoins auquel leurs installations communautaires et de loisirs doivent répondre. C'est à eux de décider, de donner les orientations et de les mettre en pratique!

Le syndicat se doit de viser l'autogestion, en commençant par exiger une voix aux décisions pour les travailleurs/travailleuses ET pour les usagers. Une gestion en collégialité et un droit de regard sur les dépenses du centre. Le SITT – IWW Montréal, suivra de près les négociations des travailleurs du Patro cet automne et sera à leur côté avec les gens du quartier au besoin.



# LE DÉNOMBREMENT

Le 24 mars dernier, à Montréal, à la demande de sa seigneurie Coderre, l'Institut Douglas et le YMCA orchestraient un dénombrement de la population itinérante de la métropole.

Pas loin de 1000 bénévoles et employé-e-s mobilisé-e-s dans les rues, dans les centres de jour, les hébergements d'urgence, etc, pour compter le nombre de personnes sans-abris. Un genre de sondage des pauvres, quoi.

Un projet comme un autre qui coûte cher cependant, malgré les bénévoles. Mais bon, qu'importe.

L'idée était donc de prendre un portrait de la situation montréalaise. Les évaluations précédentes chiffraient à environ 30 000 le nombre de personnes en situation d'itinérance à Montréal, et ce, annuellement. L'estimation se basait sur l'affluence dans les bouffes de rue, les refuges, etc. Certes, il y avait des nuances à faire autour de ce chiffre, mais qu'importe, poursuivons. Dès le départ, plusieurs regroupements et organismes ont grincé des dents. Quelle méthodologie serait employée? Comment les données seraient interprétées, quelle est la valeur d'un tel échantillon? Des questions somme toute légitimes.

Mais aussi, quel impact sur les organismes aurait une telle entreprise? Parce qu'on le sait ben, on est plus très fort sur la prévention au Québec. On est pas mal plus prompts à « patcher » une fois qu'ça saigne qu'à prévenir l'hémorragie. Alors, on se fie aux chiffres. Si les données démontrent qu'il y a 10 000 sans-abris à Montréal, on s'organisera pour offrir des services pour 10 000.

Donc, le 7 juillet dernier le Devoir publiait les résultats du sondage : 3016 personnes itinérantes à Montréal. Une méchante différence avec les chiffres avancés précédemment. Les organismes montréalais auraient-ils donc imaginé vingt-sept mille sans-abris?

Deuxième contexte : je travaille dans le milieu communautaire. Pas depuis longtemps, certes, mais assez pour m'être fait une idée de la réalité. Le mandat de l'organisme pour lequel je bosse : prévention de l'itinérance chez les personnes nouvellement

arrivées à Montréal, ou celles qui ne connaissent pas les ressources.

Et des personnes dans marde, on en croise, pis à la pelleté.

Malgré ma courte expérience, nombre de choses me font tiquer dans ce sondage et l'article qui en traite.

La méthodologie, je serai franc, je ne suis pas expert. Par contre, il ne faut pas la tête à Machin pour se douter que faire cette tournée une seule journée ne dresse pas un portrait global, ou même précis, mais bien un cliché pour une journée. Une journée sur 365.

« ...révèle que 3016 personnes se trouvaient en situation d'itinérance cette journée-là. » D'accord, ici, on mentionne que ce n'est qu'une journée. Par contre, juste après, on sous-entend autre chose.

«Ce chiffre — 3016 — est de beaucoup inférieur aux évaluations faites dans le passé, qui estimaient à environ 30 000 le nombre d'itinérants dans la métropole, mais qui se basaient sur la fréquenta-

## SUITE DE L'ARTICLE :LE DÉNOMBREMENT

tion de ressources comme les refuges et les soupes populaires au cours d'une année. »

Soit, on souligne peut-être la nuance, par contre, on donne beaucoup d'importance au fait que ce chiffre soit bien inférieur « aux évaluations faites dans le passé. » Tout est dans la formulation. Un mot, une virgule, et le sens donné, ou la connotation, est autre.

Ensuite, il n'est pas tatoué dans le front de chaque sans-abri son statut, il n'est pas fait mention du fait que certaines personnes puissent ne pas dévoiler leur situation. Si certaines personnes dorment par-ci par-là, chez des ami-e-s, un proche, un parent, mais n'ont pas de toit, et fréquentent à l'occasion des hébergements d'urgence, comment les dénombrer?

Aussi, c'est bête à dire, mais la date choisie ne m'apparaît pas comme très judicieuse. Faut comprendre que Montréal se retrouve à être un important point de transit. Au travers du Québec, mais entre les Maritimes et l'Ouest canadien aussi. Et l'été est une forte saison de migration au sein des populations provinciales et natio-

nales. Il est plus simple de dormir dehors, de flâner sur le trottoir, de quêter une couple de piastres, quand il fait soleil et chaud, qu'à moins trente quelques degrés.

Également, on ne fait jamais la distinction entre les types d'itinérance. Il y en a trois. Chronique, c'est grosso modo ta situation en général. Cyclique, tu t'en sors parfois, mais tu te retrouves dans la rue régulièrement. Situationnelle, les aléas d'un système pourri, les mauvais choix personnels plus les « bad lucks ». Pour chaque type, des personnes qu'on identifiera plus facilement, qui connaissent mieux les ressources, qu'on risque de croiser plus souvent.

Tout ça pour dire qu'y a matière à réflexion, et qu'à mon sens, on lance ce chiffre un peu au hasard, sans se questionner sur sa valeur et sa signification. Pis les gens vont le retenir ce chiffre, juste lui. Pas ses critiques.

J'ai déjà soulevé les inquiétudes par rapport au financement, j'en apporterai une autre qu'un camarade du communau-

taire me mentionnait. De par leurs dépendances aux subventions, leur perte d'autonomie, nombre d'organismes, outre offrir leurs services et soutien, ne peuvent plus ou n'ont plus d'énergie pour se mobiliser dans un cadre politique. Certes, s'ils sont acculés au pied du mur et se braquent contre les coupures dans leur financement (c'est leur gagne-pain, mais c'est aussi un service qu'ils-elles savent essentiel), il est de plus en plus difficile de mobiliser leurs employé-e-s et membres contre des mesures politiques, ou idéologiques, qui vont à l'encontre même de leurs valeurs de justice sociale. Du corporatisme malgré soi, genre. Et j'ai bien peur que ce sondage ne fasse que renforcer cette triste tendance.

# COMITÉ COMMUNAUTAIRE

## QU'EST-CE QUE L'INDUSTRIAL WORKERS OF THE WORLD (IWW)

Le Syndicat industriel des travailleurs et travailleuses a pour objectif d'établir la démocratie dans notre vie quotidienne au travail ainsi que dans l'entièreté du système économique. Elle cherche à créer une union. Ses principes d'organisation vont dans le sens de cet objectif, et sont essentiels pour l'atteindre. Ils se fondent sur deux convictions de base : la solidarité et la démocratie au sein du syndicat.

## QU'EST-CE QUE LE COMITÉ COMMUNAUTAIRE ?

Le comité communautaire est une branche des IWW qui regroupe des travailleuses et des travailleurs œuvrant dans le secteur communautaire. Nous cherchons à bâtir une solidarité syndicale présente dans l'ensemble du réseau. Nous voulons créer un rapport de force vis-à-vis des bailleurs de fonds qui contrôlent, bien souvent, nos conditions de travail et combattent l'oppression que certains cadres dans le communautaire font vivre à leurs employé-e-s. Nous voulons que les travailleuses et les travailleurs soient bien traité-e-s dans leur milieu et que nos métiers soient d'avantage respectés.

## POURQUOI SIMPLIFIER DANS LE COMITÉ COMMUNAUTAIRE DE L'IWW ?

En réunissant les travailleurs et travailleuses de ce secteur, nous pouvons ainsi échanger nos connaissances et nos réalités. Nous sommes d'abord et avant tout un syndicat géré par ses membres, et ce, sans bureaucratie. Nous voulons améliorer les conditions de travail de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs. Puisque nous ne sommes pas enregistrés au ministère du travail, nous n'avons pas les contraintes traditionnelles avec l'accréditation syndicale ou la formule rand. Les gens décident individuellement de se syndiquer ou non. Nous sommes libres de nos moyens d'actions et de pressions. Nous gérons notre syndicat sans l'intermédiaire de quiconque.

Vous travaillez aussi dans le communautaire et voulez nous parler de ce que vous vivez en lien avec les luttes sociales et vos conditions de travailleurs et travailleuses? Contactez-nous à : [iww.comitecommunautaire@hotmail.com](mailto:iww.comitecommunautaire@hotmail.com)